

## POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La Direction Générale, consciente de l'importance de l'amélioration continue de la protection de l'environnement liée aux activités, produits ou services proposés par Sepiol S.A., s'est fixé comme objectif la mise en oeuvre et le maintien de son Système de Gestion environnemental, basé sur les actions suivantes :

- ❑ **LE LEADERSHIP ET L'ENGAGEMENT DE LA DIRECTION**, fournissant toutes les ressources nécessaires pour assurer le bon fonctionnement et l'amélioration de notre système de gestion environnemental.
- ❑ **RESPECT DES EXIGENCES** légales, des réglementations et dispositions applicables.
- ❑ **AMELIORATION CONTINUE**, avec la définition d'objectifs et de buts afin de prévenir les risques au niveau professionnel et environnemental, et ainsi garantir la sécurité des consommateurs.
- ❑ **MINIMISATION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL**, avec des améliorations technologiques qui réduisent à la fois la consommation d'eau et d'énergie, ainsi que les émissions de poussières et de gaz à effet de serre (GES) ou le niveau sonore.
- ❑ **GESTION DES DECHETS**, avec une minimisation de leur génération et une augmentation de leur recyclabilité.

La réalisation de cet objectif primordial sera le résultat d'un effort commun de l'ensemble du personnel de Sepiol, S.A.